

Pour faciliter le rapatriement de fonds, les investisseurs étrangers, à leur arrivée, doivent s'inscrire sur le registre de la Banque centrale de la Barbade. Celle-ci distribue librement les devises étrangères pour les transactions destinées à payer les marchandises et les services d'outre-mer.

## Commerce extérieur

Environ 70 p. 100 des biens non durables sont importés. La Barbade commerce principalement avec les États-Unis, la CEE (Communauté économique européenne), la CARICOM (Communauté des Antilles) et le Canada.

On s'attend à ce que la tendance modérée à la baisse enregistrée dans les niveaux d'importation, qui sont passés de 590 millions de dollars américains, en 1986, à 500 millions en 1987, persiste en 1988 en raison de la brusque diminution des activités de fabrication et de la plus faible demande de produits intermédiaires. Le marché des biens d'équipement et des biens de consommation devrait rester stable, les États-Unis, le Royaume-Uni et le Canada étant les principaux fournisseurs.

Le Canada entretient des relations commerciales solides avec la Barbade. En 1986, ses exportations (agriculture et produits alimentaires; télécommunications; biens et services éducatifs, médicaux et de santé) ont augmenté de 23 p. 100 pour atteindre 41 millions de dollars canadiens, tandis que ses importations (cartes de circuits imprimés, mélasse et rhum) se sont élevées à 22 millions de dollars canadiens, soit une augmentation d'environ 200 p. 100 qui découle peut-être de l'initiative CARIBCAN, programme d'aide à l'expansion économique et commerciale. En 1987, un niveau semblable de commerce bilatéral a été maintenu.

En 1986 et 1987, par suite de la fermeture de firmes importantes du secteur de l'électronique et du vêtement qui employaient de nombreux ouvriers ainsi que de la diminution du commerce régional, la Barbade a enregistré un déficit de son compte courant.